

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 24 novembre 2024 à La Baronie à 9h30

Mesdames et Messieurs les adhérent(e)s,

M Gérard DELOR salue l'assemblée et la remercie de sa présence, comme il se doit avant que ne commence la réunion il demande au secrétaire si le quorum est atteint, celui-ci devant être de deux tiers des licenciés soit 28. Il est constaté la présence de 21 licenciés et de 7 procurations, ce qui fait 28 au total, le quorum est atteint et l'Assemblée peut ainsi se tenir.

L'ordre du jour

- 1) Point financier
- 2) Point adhérents
- 3) Résultats sportifs
- 4) Repas de fin d'année
- 5) Poste à pourvoir

1) Point financier

Le budget 2023 a été validé en 2024 par l'Assemblée Générale.

M. VAN DE GINSTE présente les chiffres comptables 2024 arrêtés au 31/10/2024. Les comptes en débit sont à 10 281,28€ et en crédit sont à 11633,07€, il y a donc un bénéfice de 1351,79€. La ventilation des différents postes est donnée, expliquée et constatée : en banque 5742,42€, en caisse 63€ et sur le compte livret 2747,47€.

Il y a eu une demande de validation du budget par l'Assemblée Générale : 2 voix contre, 2 abstentions et les comptes sont approuvés par la majorité.

Un budget 2025 est présenté, il est de _____ en recette et de _____ en dépenses.
Il a été approuvé à la majorité.

2) Point adhérents

A ce jour, il y a 42 licenciés et 23 membres.

Il a été décidé de maintenir le prix des licences pour l'ensemble des adhérents à 45€. Les cartes de membres, quant à elles, passeront de 25€ à 30€ (30€)

Le renouvellement des licences et cartes de membres est confié à Messieurs VAN DE GINSTE, SEIGNEUR et CIRIANI à compter du 01/12/2024.

3) Résultats sportifs

Les résultats sportifs sont présentés par M. BERINO Michel.

Le club a participé à 2 concours et a terminé 3^{ème} à chacun d'eux. Monsieur BERINO attire l'attention sur le fait qu'il a été extrêmement compliqué de trouver des joueurs disponibles, cela étant, les résultats sportifs ont été à la hauteur des attentes et nous participerons de nouveau l'an prochain au CDC open ainsi qu'au CDC vétérans.

Félicitations aux joueurs ayant obtenus des points au calendrier départemental cette année : POLONIA Carlo (3 points), TOME René (1 point) et THERY Camille (1 point).

Le club envisage de mettre en place un concours au filet mensuel, le deuxième samedi de chaque mois.

4) Repas de fin d'année

Un repas de fin d'année aura lieu dans les locaux de La Baronie le 19 janvier 2025.

M Jean-Paul Seigneur est en charge des devis auprès du boucher du village.

Le tarif serait de 25€ pour les licenciés et membres, 35€ pour les accompagnants.

5) Poste à pourvoir

Un poste était à pourvoir au sein du conseil d'administration, toute demande devait être formulée et transmise par courrier ou mail au Président avant le 09/11/2024.

Nous avons la candidature de M ROSSI Sisto, qui est approuvée par l'ensemble de l'assemblée.

L'ordre du jour ayant été exécuté, la fin de l'Assemblée est actée. Les membres du conseil d'administration 2024 se tiennent à la disposition de tout membre souhaitant avoir des informations complémentaires.

Fait à Seine Port
Le 24/11/2024

M le Président Gérard DELOR

M le Secrétaire Daniel CIRIANI